

Le Royaume de Dieu est en nous!

Lecture des Pères

Lorsqu'en nous règnent la justice, la paix et la joie et que les vices ne règnent plus sur nous, alors s'établit en nous le royaume de Dieu

Tout gît dans le sanctuaire profond de l'âme. Lorsque le diable en a été chassé et que les vices n'y règnent plus, conséquemment s'établit en nous le règne de Dieu.

« Le règne de Dieu, dit l'Evangéliste, ne viendra pas de telle manière qu'on puisse l'apercevoir des yeux. On ne dira point : Il est ici; il est là. En vérité je vous le dis, le règne de Dieu est au dedans de vous. » Or en nous, il ne peut y avoir que la connaissance ou l'ignorance de la vérité et l'amour du vice ou de la vertu; par quoi nous donnons la royauté de notre cœur, soit au diable, soit au Christ. L'Apôtre, à son tour, décrit ainsi la nature de ce règne : « Le règne de Dieu n'est pas dans le manger ni le boire; il est justice, paix et joie dans 1'Esprit-Saint. »

Si donc le règne de Dieu est au dedans de nous, et qu'il consiste en la justice, la paix et la joie, quiconque demeure en ces vertus est sans aucun doute dans le royaume de Dieu; et quiconque vit, au contraire, dans l'injustice, la discorde et la tristesse qui produit la mort est sujet du royaume du diable, de l'enfer, de la mort, puisque c'est à ces marques que l'on discerne les deux royaumes.

Jean Cassien, *Conférences* I,13